

REUNION DRP: ETAT DES LIEUX DES DOSSIERS CONCERNANT LE PERSONNEL

Lundi passé, le 19 décembre 2016, nous avons participé à une réunion avec Mme Corradin, la directrice du personnel au sein de la police fédérale (DRP).

Un certain nombre de sujets ont été abordés durant cette réunion.

– Vincent Gilles – Vincent Houssin

OPTIMALISATION DE LA POLICE FEDERALE

La phase 4 (mobilité interne propre à la police fédérale) est maintenant bouclée, hors DSU.

La fin de la phase 5 (réaffectations) est prévue pour la fin janvier 2017. Les membres du personnel qui sont effectivement en surnombre et n'ont pu obtenir une fonction à l'occasion des phases précédentes – mais à l'exception des collègues de GRG, les détachés et les non-brevetés – sont concernés par une réaffectation dans une fonction spécialisée.

Maximum 500 personnes sont concernées par cette phase avec à la clef l'attribution d'une autre fonction et un possible changement de lieu habituel de travail.

Il sera prévu un entretien individualisé avec ces personnes.

AGENTS DE POLICE

Armement

Au sein de la police intégrée, il y a 1.550 agents de police qui, sur base des récents changements législatifs, pourraient être armés. La formation préalable à l'armement – dont le dossier d'agrément a été entretemps finalisé – peut démarrer dans les services/zones aux bons soins des moniteurs «Maîtrise de la

Violence». Un examen final doit être organisé sous la tutelle des académies de police.

Promotion sociale

L'appel aux inscriptions à l'épreuve de cadre vient d'être publié (http://www.jobpol.be/home/agent_prom/) et ces inscriptions se clôtureront au 16 janvier 2017. L'épreuve de cadre aura lieu en mars 2017. Les épreuves de sélections pour le passage vers le cadre de base devraient probablement avoir lieu en septembre 2017.

Formation réduite

Les nouveaux textes de loi prévoient une formation de promotion sociale raccourcie à une durée de 6 mois. L'autorité a constaté que cette nouvelle formation raccourcie est toujours basée sur l'ancienne version de formation de base au cadre de base. On travaille donc à une solution qui interviendra avant février 2017 visant la rénovation du bagage de cette formation réduite.



MOBILITE AU SEIN DE LA POLICE FEDERALE

Pour des raisons budgétaires qui ne vous auront pas échappées, il y a pour le moment très peu d'offres d'emploi au sein de la police fédérale.

NOMBRE D'ECHECS ELEVE DANS LA FORMATION DE BASE DE CADRE DE BASE

L'autorité mène une enquête pour déterminer les causes d'un nombre élevé d'échecs – surtout dans le premier bloc.

L'analyse de cet enquête nous sera présentée durant l'état 2017.

Lorsque les aspirants – dans le cours de leur formation – sont envoyés en zones de police, il est important qu'ils ne soient affectés qu'à des tâches permettant d'améliorer leurs compétences, à l'exclusion de tâches qui ne ressortent pas de cet état momentané de compétence.

ALLOCATION DE COMPETENCE CALOG

Le paiement de cette allocation aura bien lieu, avec régularisation rétroactive, à la fin janvier 2017.

MEMBRES DU PERSONNEL AVEC DE SERIEUX PROBLEMES SOCIAUX

Un projet de note concernant la reconnaissance comme "membre du personnel avec de sérieux problèmes sociaux" (ce qu'on appelait avant les "cas sociaux") nous sera soumis bientôt en Comité supérieur de Concertation. L'autorité souhaite une accélération de la procédure et une évacuation de tout abus.

RECRUTEMENTS

Le nombre annoncé de 1.600 nouveaux recrutements pour 2016 a été atteint. Mais cette année, seuls 1.400 personnes ont été réellement incorporées pour diverses raisons : préavis dans le précédent emploi, ... Aussi, ces 200 personnes retardées commenceront bien leur formation de base en 2017 et viendront étoffer le contingent de 1.400 initialement prévu pour 2017.



**NOUS VOUS SOUHAITONS – AINSI QU'AUX
MEMBRES DE VOTRE FAMILLE – DES FETES
AGREABLES ET UNE ANNEE 2017 PLEINE DE
REUSSITE !**